

Embargo
Jeudi, 29 septembre 2005
15h00



Dossier de presse

Dépôt de la pétition moratoire en matière d'armement avec le Proche-Orient

> Société pour les peuples menacés

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch

Contenu

Programme d'armement 2005 : Dépôt d'une pétition

Communiqué de presse de la Société pour les peuples menacés

Waffengeschäfte mit Nahoststaaten schaden der Glaubwürdigkeit der Schweiz

par Hanspeter Bigler, Société pour les peuples menacés

Rüstungszusammenarbeit muss sich am Völkerrecht orientieren

par Josef Lang, Conseiller national (Alternative ZG), auteur du postulat aux demandes analogues signé par 90 député-e-s du Conseil national

La politique de la Suisse dans le domaine de la collaboration militaire doit être reconsidérée

par Carlo Sommaruga, Conseiller national (PS/GE)

Communiqué de presse de Jüdische Stimme für einen gerechten Frieden zwischen Israel und Palästina

par Marianne Degginger, Jüdische Stimme für einen gerechten Frieden zwischen Israel und Palästina

Un bilan très réjouissant de la campagne de soutien à la pétition

par Tobias Schnebli, Collectif Urgence Palestine, GSsA, Genève

Texte de la pétition au parlement fédéral et liste des organisations qui soutiennent la pétition



www.solidaires.ch

Jeudi, le 29 septembre 2005, à 15h00
Hotel Bern, Zeughausgasse 9, Berne

Une voix pour
les persécutés.

Programme d'armement 2005 : Dépôt d'une pétition

24'249 signataires et 45 organisations contre la collaboration militaire avec les pays du Proche Orient

Berne, 29 septembre 2005

45 organisations et 24'249 personnes ont signé la pétition pour un moratoire en matière d'armements avec les pays du Proche Orient qui a été adressée au Conseil Fédéral et au Parlement lors d'une action symbolique aujourd'hui à Berne: Les signataires et les 45 organisations qui ont soutenu la pétition, demandent de suspendre la collaboration militaire avec les pays du Proche Orient en général et de renoncer aux achats d'armements en provenance d'Israël prévus dans le cadre du programme d'armement 2005.

La pétition a été lancée en juin 2005, suite à la décision du Conseil fédéral de reprendre la collaboration militaire avec Israël, en grande partie suspendue depuis 2002, et d'acquiescer, dans le cadre du programme d'armement 2005, des composantes pour un montant de 150 millions de francs en Israël. Depuis le lancement de la pétition, aussi d'autres types de collaborations militaires avec des pays du Proche-Orient ont fait l'objet de l'intérêt médiatique: le Conseil fédéral s'est vu obligé de suspendre la vente prévue de chars M 113 à l'Irak et des obusiers blindés exportés vers les Emirats Arabes Unis (EAU) ont été découverts au Maroc, malgré une déclaration de la part des EAU excluant une revente. Ces deux épisodes montrent qu'un moratoire dans la collaboration militaire avec les pays du Proche-Orient serait la meilleure option pour le moment.

A la conférence de presse, qui a eu lieu avant le dépôt de la pétition, les conseillers nationaux Josef Lang (Alternative/ZG) et Carlo Sommaruga (PS/GE), ont insisté sur le fait que la collaboration militaire avec les Etats de la région en crise qu'est le Proche-Orient mettait en danger la crédibilité et la cohérence de la politique extérieure suisse, qui a fait de la promotion des droits de l'homme et du respect du droit international humanitaire un de ses objectifs principaux. La collaboration militaire avec les états du Proche-Orient doit être suspendue et cela aussi longtemps que le droit international et les droits humains fondamentaux n'y seront pas respectés.

Les intervenants se sont montrés satisfaits du résultat de la pétition. Malgré un délai très court pour la récolte de signatures pendant les mois d'été, la réponse du public a été considérable: l'objectif ambitieux de 20'000 signatures a clairement été dépassé. Le fait que 45 organisations, - œuvres d'entraide, syndicats, partis politiques, organisations de solidarité juives et palestiniennes - aient soutenu la revendication constitue un succès indéniable. Sur la base du résultat du vote du Conseil national, la large coalition qui soutient la pétition va décider de la suite de l'action.

➤ **Société pour les peuples menacés**

Wiesenstrasse 77

CH-3014 Berne

Tél. 031 311 90 08

Fax 031 311 90 65

CCP 30-27759-7

www.peuples-menaces.ch

info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

Une voix pour

les persécutés.

Waffengeschäfte mit Nahoststaaten schaden der Glaubwürdigkeit der Schweiz

par Hanspeter Bigler, Société pour les peuples menacés (SPM) (texte en allemand)

Ich möchte Sie herzlich zur Pressekonferenz anlässlich der Übergabe der Petition Rüstungsmoratorium Nahost begrüssen. Der Hauptgrund für die GfbV, sich aktiv für die Petition zu engagieren, lässt sich einfach formulieren: Die Schweiz gefährdet die Glaubwürdigkeit ihrer Aussenpolitik und ihres friedenspolitischen Engagements, wenn sie mit Staaten militärisch zusammenarbeitet, welche das humanitäre Völkerrecht und die Menschenrechte nicht achten.

Unter den fünf vom Bundesrat festgelegten aussenpolitischen Kernzielen der Schweiz finden sich die Förderung von Sicherheit, Frieden, Rechtsstaat und Menschenrechten.

Die Schweiz ist Depositarstaat der Genfer Konventionen, des wichtigsten Pfeilers des humanitären Völkerrechts.

Im Nahen Osten hat sich die Schweiz immer wieder für die Einhaltung des humanitären Völkerrechts und die Förderung eines gerechten Ausgleichs im Konflikt zwischen Israel und den Palästinensern stark gemacht: Mit der Unterstützung der Genfer Initiative, der Beteiligung an der internationalen Beobachtermission in Hebron TIPH oder auch mit Entwicklungs- und Friedensförderungsprojekten des EDA und der DEZA. Sie hat Verstösse gegen das humanitäre Völkerrecht unabhängig, von wem sie begangen wurden, immer wieder mit klaren Worten verurteilt.

Die Schweiz verfolgt also auf vielen Ebenen eine durchaus kohärente Politik, welche auf die Einhaltung internationaler Normen und auf Hilfe bei der Suche nach einem gerechten Ausgleich abzielt. Diese Kohärenz wurde auch im Ausland registriert: dass die Schweiz Von der UNO Vollversammlung beauftragt wurde, Konsultationen über die Beachtung des humanitären Völkerrechts in den besetzten Gebieten durchzuführen ist ein Zeichen dafür, dass der Fairness der Schweizer Nahostpolitik vertraut wird.

Diese Kohärenz wird mit Rüstungsbeziehungen zu Staaten in der Krisenregion Nahost gefährdet; sei es durch die Intensivierung der Rüstungsbeziehungen zu Israel oder den Export von Waffen in andere Nahoststaaten: Noch immer werden grundlegende Menschenrechte in arabischen Staaten nicht geachtet; Israel verletzt das Völkerrecht, beispielsweise durch Siedlungsausbau und den Verlauf der Sperranlage in palästinensischen Gebieten. Die UNO-Resolutionen zum Nahostkonflikt verlangen von verschiedenen Staaten Schritte, die sie bisher nicht vollzogen haben.

Die Schweiz verliert an Glaubwürdigkeit, wenn sie sich im Militärbereich an Staaten bindet, welche die Genfer Konventionen systematisch verletzen. Sie verliert an Glaubwürdigkeit, wenn sie in Waffenhandel mit Staaten verstrickt ist, welche grundlegende Menschenrechte nicht achten. Und sie verliert an Glaubwürdigkeit, wenn sie sich für einen Ausgleich im Nahostkonflikt stark macht, aber mit den involvierten Staaten im Verteidigungsbereich kooperiert, obwohl sie bindende UNO-Resolutionen zu einem solchen Ausgleich ignorieren.

> Société pour les peuples menacés

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



Rüstungszusammenarbeit muss sich am Völkerrecht orientieren

par Josef Lang, Conseiller national, auteur du postulat aux demandes analogues signé par 90 député-e-s du Conseil national (texte en allemand)

Im Juni 2004 habe ich ein Postulat eingereicht, das die Sistierung der Käufe und Verkäufe von Militärgütern aus bzw. nach Ländern des nahen Ostens fordert. Damals haben 90 Kolleginnen und Kollegen das Postulat mitunterzeichnet. Ich freue mich festzustellen, dass mit der Petition, die heute eingereicht wird, auch über 24'000 Menschen und 45 Organisationen in diesem Land mein Anliegen teilen.

Die Schweiz ist als Kleinstaat besonders darauf angewiesen, dass die Beziehungen zwischen Staaten durch allgemeingültige Grundsätze geregelt sind, dass die Stärke des Rechts und nicht das Recht des Stärkeren die Politik dominiert. Dies ist die grundlegende Idee hinter den Bestimmungen des Völkerrechts.

Nun widersetzen sich verschiedene Staaten des Nahen Ostens der Umsetzung internationalen Rechts: Sie verletzen die Genfer Konventionen, sie verletzen grundlegende Menschenrechte und sie weigern sich, ihren Verpflichtungen gemäss der UNO-Resolutionen zum Nahostkonflikt nachzukommen. Die Schweiz soll auf Rüstungsbeziehungen mit diesen Staaten verzichten, solange dieser Misstand andauert.

Die Resolution Nr. 242 des Uno-Sicherheitsrates vom 22. November 1967 fordert Israel dazu auf, sich aus den von ihm besetzten Gebieten zurückzuziehen. Sie fordert zudem alle Konfliktparteien auf, die Souveränität und politische Unabhängigkeit eines jeden Staates zu respektieren. Damit sind die vom Konflikt direkt oder indirekt betroffenen arabischen Staaten dazu angehalten, das Existenzrecht Israels anzuerkennen. Resolution Nr. 338 vom 22. Oktober 1973 bekräftigt die Forderungen aus Resolution Nr. 242.

Diese Resolutionen sind bis heute nicht umgesetzt. Weder hat sich Israel aus allen besetzten Gebieten zurückgezogen noch haben die arabischen Staaten - mit wenigen Ausnahmen - das Existenzrecht Israels anerkannt.

Israel hat im laufenden Konflikt, speziell seit Ausbruch der zweiten Intifada im Jahre 2000, die Bestimmungen der von ihm ratifizierten Genfer Konventionen wiederholt und massiv missachtet. Auch nach dem Gaza-Rückzug gilt: Der Siedlungsbau hält an, die Sperranlage wird in Gebieten jenseits der grünen Linie weitergebaut – der internationale Gerichtshof hat klar festgestellt, dass der Verlauf der Sperranlage völkerrechtswidrig ist. Das Leben zahlloser Palästinenserinnen und Palästinenser wird durch die israelische Besatzung und Siedlungserweiterungen weiterhin massiv eingeschränkt.

In den meisten arabischen Staaten wiederum werden elementare Menschenrechte noch immer mit Füßen getreten. Insbesondere die Meinungsfreiheit ist nicht gewährleistet, und willkürliche Verhaftungen von gewaltlosen politischen Oppositionellen sind an der Tagesordnung. Folter und unmenschliche Behandlung sind in der gesamten Region weit verbreitet.

> Société pour les peuples menacés

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

Angesichts der Verletzungen des Völkerrechtes und der Menschenrechte durch die Länder des Nahen Ostens ist es für die Schweiz unerlässlich, die Rüstungsgeschäfte und die militärische Zusammenarbeit mit diesen Ländern zu sistieren. Die Schweiz darf weder die völkerrechtswidrige israelische militärische Besatzung noch das militärische Bedrohungspotenzial arabischer Staaten gegen Israel und die internen repressiven Übergriffe in diesen Staaten fördern.

Mit dem Kauf und Verkauf von Rüstungsgütern aus bzw. nach diesen Staaten untergräbt die Schweiz ihr ureigenstes Interesse: Dass das Völkerrecht einzuhalten ist, dass Menschenrechte zu achten und dass UNO-Resolutionen verbindlich und umzusetzen sind.

Aus diesem Grund lehne ich als Sprecher einer SiK-Minderheit den Kauf eines Integrierten Funkaufklärungs- und Sendesystems (IFASS), das zu einem wichtigen Teil in Israel gekauft wird, ab. Allerdings habe ich noch weitere Gründe - grundsätzliche, finanzpolitische und: diese Geräte dienen, worauf der Polizeibeamtenverband hingewiesen hat, der Militarisierung der Inneren Sicherheit.

➤ **Société pour les
peuples menacés**

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

La politique de la Suisse dans le domaine de la collaboration militaire doit être reconsidérée

par Carlo Sommaruga, Conseiller national (PS/Genève)

Le grand succès de la pétition montre que la politique de la Suisse dans le domaine de la collaboration militaire – autant au niveau des importations qu’au niveau des exportations– doit être reconsidérée.

Samuel Schmid a entre autre justifié le changement de politique - se manifestant par l’achat d’armements en Israël - en argumentant qu’il fallait honorer les „évolutions positives“ dans la région du Proche Orient. Le retrait israélien de la bande de Gaza est certainement à qualifier de positif. L’évacuation des colonies et des barrages routiers, qui divisaient la bande de Gaza, ont considérablement amélioré les conditions de vie des Paléstiens. Cependant beaucoup de problèmes persistent, voire s’accroissent et nous sommes toujours loin d’un juste équilibre: J’ai moi-même eu l’occasion de visiter la Cisjordanie et j’ai pu y observer de mes propres yeux les problèmes sur place. La construction des colonies continue sans relâche en Cisjordanie: Depuis qu’Ariel Sharon a annoncé le retrait de Gaza à Herzlia en janvier dernier, la population des colons a augmenté d’environ 10’300 personnes – en comparaison au 8000 colons qui ont été évacués dans le cadre du retrait de Gaza. Rien qu’au cours du premier trimestre 2005 la construction de 500 maisons a été entreprise dans les colonies – auxquelles s’ajoutent 117 bâtiments supplémentaires, qui selon une décision prise en septembre élargiront encore la colonie Ariel. J’aimerais ajouter que tous ces chiffres ne proviennent pas d’ONG mais du Bureau Central de statistiques israélien. Ces chiffres montrent que de nouveaux obstacles sont mis en place et que ni l’engagement liée au droit international, à savoir le non-transfert de parties de la population dans les territoires occupés, ni l’engagement liée à la Road Map, c’est é dire la suspension de la construction de colonies dans les territoires occupés, sont respectés.

Les postes avancés des colonies, illégaux selon le droit israélien, n’ont pas été évacués et la construction du mur de séparation, malgré un vœu de la Cour Internationale de Justice, se poursuit sur le territoire palestinien et séparera, à son achèvement, plus de 10% du territoire de la Cisjordanie. Ces faits montrent que le droit international continue à être ignoré et que la situation est toujours loin d’être satisfaisante. Les „évolutions positives“ ne suffisent pas pour remettre en question notre consistance et crédibilité politique.

En effet, la Suisse devrait plus que jamais faire en sorte que sa politique et ses exportations d’armement ne soient pas menées de manière détachée des priorités de sa politique extérieure. Le groupe parlementaire du PS a donc décidé à l’unanimité, en vu du programme d’armement 2005 et de l’idée plutôt douteuse du Conseil fédéral de livrer des chars blindés à l’Irak, de soutenir la pétition qui va être soumise. Mais pour être conséquente la Suisse doit aller plus loin: Le groupe parlementaire du PS a donc adopté le 10 septembre une série d’interventions demandant la limitation des exportations de matériel de guerre, notamment vers les pays du Proche et Moyen Orient, et le renforcement de la loi fédérale sur le matériel de guerre.

► Société pour les peuples menacés

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



La coalition à l'origine de la demande présentée aujourd'hui et le nombre élevé de signatures pour la pétition montrent que le besoin à ce sujet est grand. Que tous ceux qui soulignent l'importance économique de notre collaboration militaire sachent: Pendant le processus d'Oslo, alors qu'une solution se dessinait pour une paix entre Israéliens et Palestiniens, les exportations de la Suisse vers Israël étaient bien plus importantes qu'aujourd'hui: entre 1998 et 2003 (le processus de paix a échoué en l'an 2000) les exportations de la Suisse vers Israël ont diminué de presque 40% - ce n'est pas la collaboration militaire, mais l'engagement pour trouver des solutions pour la paix qui soutient notre économie.

➤ **Société pour les
peuples menacés**

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

Medienmitteilung der Jüdischen Stimme für einen gerechten Frieden zwischen Israel und Palästina

par Marianne Degginger, Jüdische Stimme für einen gerechten Frieden zwischen Israel und Palästina (texte en allemand)

Die Jüdische Stimme für einen gerechten Frieden zwischen Israel und Palästina unterstützt die Petition „Für die Anwendung der Genfer Konventionen und des internationalen Rechts im Nahost-Konflikt“ und gegen Rüstungszusammenarbeit und Handel mit Rüstungsgütern zwischen der Schweiz und den Ländern des Nahen Ostens. Wir bitten den Bundesrat und das Parlament, dem in der Petition geforderten Moratorium der Rüstungszusammenarbeit zu entsprechen.

Die Forderung richtet sich gegen die Rüstungszusammenarbeit mit allen am Nahostkonflikt beteiligten Ländern. Der nach der Lancierung bekannt gewordene geplante Verkauf von alten Schützenpanzern in den Irak wurde inzwischen erfreulicherweise vom Bundesrat sisiert. Nun ist ein Moratorium jeglichen Handels mit Rüstungsgütern und Ländern des Nahen Ostens gefragt. In diesem Sinn fordern wir den Verzicht, im Rahmen des Rüstungsprogramms 2005 Komponenten für ein militärisches Funksystem (IFASS) im Gegenwert von 150 Mio. Fr. in Israel und 30 ABC-Schutzzelte (COLPRO) im Gegenwert von 3 Mio. Fr. in Bet El, Westbank, einzukaufen.

Mit der Unterstützung der Genfer Initiative ist die Schweiz ein wichtiges Engagement für eine gerechte und friedliche Lösung des Nahostkonflikts eingegangen. Sie beteiligt sich zudem an der internationalen BeobachterInnenmission in Hebron sowie an diversen Friedensförderungsprojekten in Israel und Palästina. 2002 hat der Bundesrat beschlossen, keine neue Rüstungsbeschaffungen in Israel zu tätigen. Es gibt keinen Grund, heute von dieser Position abzuweichen. Der Abzug aus dem Gazastreifen ist zwar ein positives Signal – begleitet wird er allerdings vom forcierten Bau der Mauer auf palästinensischem Boden, dem Ausbau der Siedlungen in der Westbank und der fortdauernden Unterdrückung und entwürdigenden Behandlung palästinensischer Menschen in den besetzten Gebieten. Mit dem Entscheid für das Rüstungsprogramm 2005 wird die Glaubwürdigkeit des Schweizer Engagements für Gerechtigkeit und Frieden im Nahen Osten erheblich geschwächt.

Als Juden und Jüdinnen fühlen wir uns der israelischen Zivilbevölkerung und der jüdischen Gemeinschaft verbunden. Wir glauben, dass es nicht nur im Sinne der palästinensischen Bevölkerung, sondern auch der jüdischen Bevölkerung in Israel ist, gegen die Besetzung der Westbank einzustehen. Die Zukunft beider Völker ist auf eine gerechte und friedliche Lösung des Konflikts angewiesen. Als Schweizerinnen und Schweizer fordern wir daher unsere Regierung und unser Parlament auf, alles in ihrer Macht Stehende zu tun, um den Konflikt einer gerechten Lösung zuzuführen.

Rückfragen: Gaby Belz, 076 391 48 42

Jüdische Stimme für einen Gerechten Frieden zwischen Israel und Palästina
Postfach 2503 8022 Zürich www.jvjp.ch info@jvjp.ch

➤ **Société pour les peuples menacés**

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



Un bilan très réjouissant de la campagne de soutien à la pétition

par Tobias Schnebli, Collectif Urgence Palestine (CUP) – Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) -Genève

Les 45 organisations qui soutiennent la pétition recouvrent un spectre très large de la société suisse engagée, de près ou de loin, sur le conflit au Proche-Orient. Ce sont une dizaine d'entre elles qui ont fourni une bonne partie du travail nécessaire pour aboutir au très bon nombre de signatures récoltées.

Le fait qu'environ la moitié des signatures provient de la Suisse romande est plutôt le reflet d'une présence plus nombreuse en Romandie d'activistes de base qui ont tenu des stands de récolte que d'une différence dans l'adhésion à la pétition dans la population en général. Je sais, aussi par mes collègues du GSoA en Suisse allemande, que partout où des gens ont récolté des signatures les réactions étaient très largement positives.

La frustration pour une politique à deux vitesses

Au cours de la récolte de signatures, nous avons constaté une grande sensibilisation sur le conflit au Proche-Orient et en particulier une perception très nette dans la population de la politique à deux vitesses du Conseil fédéral dans ce conflit: Une grande majorité des gens voit très bien que d'une part, dès qu'il y a une baisse d'intensité dans le conflit, le Conseil fédéral s'empresse de développer les relations militaires et économiques avec Israël, comme l'ont bien montré les récents voyages de MM Samuel Schmid et Pascal Couchepin. Et d'autre part les gens remarquent clairement que ce dynamisme contraste fortement avec la retenue et la prudence que la Suisse montre par exemple lorsqu'elle est mandatée par l'ONU pour trouver les moyens de faire appliquer la résolution de l'ONU et l'avis de la Cour Internationale de Justice sur le démantèlement du mur, ou encore quand il s'agirait de faire valoir son rôle d'Etat dépositaire des Conventions de Genève face aux violations du droit international humanitaire commises par le gouvernement israélien. Cette politique à deux vitesses a également contribué à faire retomber les espoirs suscités auprès du public suisse avec le soutien à l'initiative de Genève.

Le Conseil fédéral porte là une lourde responsabilité, à la fois pour le discrédit qu'il jette sur sa politique étrangère et sa politique de paix, mais aussi parce qu'il renforce les sentiments de frustration dans une large partie de l'opinion publique pour le manque de réactions ou même pour le soutien de part de la Suisse et de la communauté internationale face à la politique israélienne dans le conflit qui l'oppose aux Palestiniens.

La coalition entend continuer son action

La coalition d'organisations qui s'est engagée pour la suspension de la collaboration militaire avec tous les pays du Proche-Orient, tant que les droits humains et le droit international n'y sont pas respectés, espère qu'en refusant l'achat de matériel militaire en provenance d'Israël, une majorité du Conseil national saura donner un signal de crédibilité pour la politique Suisse dans le conflit au Proche-

> Société pour les peuples menacés

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

Orient. De toute manière, cette coalition d'organisations est convaincue de la nécessité de poursuivre l'action dans ce sens aussi après le vote du Conseil national la semaine prochaine.

La coopération réalisée dans la campagne de soutien à la pétition que nous déposons aujourd'hui constitue une excellente base commune pour la suite de notre action.

➤ **Société pour les
peuples menacés**

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

Pétition au parlement fédéral

Pour l'application des Conventions de Genève et du droit international dans le conflit israélo-palestinien.

Non à la collaboration militaire et au commerce de matériel militaire avec les pays du Proche-Orient.

Non à l'achat de matériel militaire israélien dans le programme d'armement 2005.

Des violations inacceptables des droits humains et du droit humanitaire international

La récente réduction des actes violents et le retrait annoncé de la bande de Gaza ne sauraient cacher l'aggravation continue de la situation pour la population palestinienne dans les Territoires occupés. Avec l'extension des colonies israéliennes, la construction du mur et l'enfermement de villes et villages, l'Etat et l'armée israélienne continuent de violer gravement les droits humains de la population Palestinienne et le droit humanitaire international, notamment la quatrième Convention de Genève (transfert par la puissance occupante d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé, destructions de maisons, punitions collectives comme le bouclage de régions entières, torture, détention administrative, déportations). La résolution 242 du 22 nov. 1967 du Conseil de sécurité de l'ONU exige de l'Etat d'Israël qu'il se retire des territoires qu'il occupe. Elle demande en outre à toutes les parties au conflit de respecter la souveraineté et l'indépendance politique de chacun des Etats, donc aussi aux Etats arabes concernés de reconnaître à Israël le droit d'exister. De plus, la plupart des pays arabes continuent à fouler au pied les droits de l'Homme les plus élémentaires, refusant à leurs citoyens la liberté d'expression et emprisonnant arbitrairement les opposants politiques non-violents. La torture et les mauvais traitements sont chose courante dans toute la région.

L'engagement pour une solution pacifique doit être authentique et crédible

Après une phase de "réserve" relative dans la collaboration militaire avec Israël, le Conseil fédéral a décidé d'inclure dans le programme d'armement 2005, l'achat pour 150 millions de francs de matériel militaire en provenance d'Israël. En agissant de la sorte, il met en péril la crédibilité de sa politique étrangère. La Cour Internationale de Justice, soutenue par la Suisse, rappelle que "tous les Etats sont dans l'obligation de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de la situation créée par la construction du mur" et que "tous les Etats parties à la convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, ont l'obligation, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international, de faire respecter par Israël le droit international humanitaire incorporé dans cette convention".

L'engagement de la Suisse, dépositaire des Conventions de Genève, pour l'application du droit humanitaire international, n'est pas authentique ni crédible

► **Société pour les peuples menacés**

Wiesenstrasse 77

CH-3014 Berne

Tél. 031 311 90 08

Fax 031 311 90 65

CCP 30-27759-7

www.peuples-menaces.ch

info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

Une voix pour

les persécutés.

du moment que la Suisse poursuit la collaboration dans le domaine militaire (production et achat de matériel militaire, visites de délégations de haut rang, services secrets) avec l'armée et l'industrie militaire d'un Etat qui viole de manière systématique le droit international humanitaire.

En raison de son ampleur réelle, de sa signification symbolique et politique, la coopération militaire constitue aujourd'hui un sujet central pour entreprendre en Suisse des démarches concrètes en vue d'une solution non militaire du conflit israélo-palestinien sur la base des résolutions de l'ONU et du droit international humanitaire.

Pour ces raisons, nous demandons un moratoire immédiat dans la coopération avec les industries d'armement, l'armée et les services secrets de tous les pays impliqués dans le conflit au Proche-Orient. Ce moratoire doit rester en vigueur jusqu'à l'application du droit international humanitaire et des résolutions 194 (Assemblée générale), 242 et 338 (Conseil de Sécurité) de l'ONU.

En particulier, nous demandons au Conseil fédéral et au parlement de renoncer à l'achat pour 150 millions de francs de matériel militaire en provenance d'Israël, prévu dans le cadre du programme d'armement 2005.

Les organisations suivantes soutiennent cette pétition :

Alliance Sud (Communauté de travail Swissaid/Action de carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/EPER), Association Suisse-Palestine, Association suisse pour les droits humains (MERS), ATTAC Suisse, BastA ! Bâle, Berner Mahnwache für einen gerechten Frieden in Israel/Palästina, brücke – le pont, Centre Europe-Tiers Monde Genève, cfd l'ONG féministe, Collectif Urgence Palestine Genève, Vaud, Neuchâtel, comedia le syndicat des medias, Conseil de la Paix Suisse, Déclaration de Berne, DroitPourTous, EPER Entraide protestante, Fédération suisse des femmes protestantes, Femmes pour la paix Suisse, Groupe pour une Suisse sans Armée GSsA, , grünes bündnis Gruppe 'Olivenzweig' Dialog Israel Palästina Saint-Gall, Interprofessionelle Gewerkschaft der ArbeiterInnen, Jüdische Stimme für einen gerechten Frieden zwischen Israel und Palästina, Jeunesse socialiste Suisse, Junge Alternative JA! Kampagne Olivenöl aus Palästina, Medico International Schweiz, OeME Bern, OEuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO, Pain pour le prochain PPP, Palästina-Solidarität Region Basel, Palästinakomitee Zürich, Parti socialiste suisse PS, Parti socialiste Genève, Parti Suisse du Travail, Société pour les peuples menacés SPM, solidaritéS Genève, Sozialistisch Grüne Alternative Zug, Sozialistische Alternative/Solidarität, ssp le syndicat des services publiques, terre des hommes suisse, unia Genève, unia Suisse, Les verts - Parti écologiste suisse, Women's International League for Peace and Freedom Suisse

> Société pour les peuples menacés

Wiesenstrasse 77
CH-3014 Berne
Tél. 031 311 90 08
Fax 031 311 90 65
CCP 30-27759-7
www.peuples-menaces.ch
info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch